

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01182

Numéro SIREN : 498 638 725

Nom ou dénomination : A E C

Ce dépôt a été enregistré le 05/09/2022 sous le numéro de dépôt 10261

Désignation de l'entreprise		Eurl AEC GAMC		25 avenue des combattants d'af		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		13700 Marignane						
SIRET		4 9 8 6 3 8 7 2 5 0 0 0 1 6						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31/12/2021		31/12/2020		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	30 000	012		30 000	30 000	
		014	396	016	396			
	Immobilisations corporelles*	028	73 772	030	14 808	58 965	57 957	
	Immobilisations financières* (1)	040		042				
	Total I (5)	044	104 168	048	15 204	88 965	87 957	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	80 998	070	3 000	77 998	73 675
			072	337 606	074		337 606	221 858
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	174 933	086		174 933	61 081	
	Charges constatées d'avance *	092	138	094		138		
	Total II	096	593 674	098	3 000	590 674	356 614	
	Total général (I + II)	110	697 843	112	18 204	679 639	444 571	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 000		5 000			
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126	500		500			
	Réserves réglementées *	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131	217 808		101 035			
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136	192 761		116 773			
	Provisions réglementées	140						
Total I	142	416 069		223 308				
Provisions pour risques et charges	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	44 214		112 988			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	152 993		61 777			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	66 363		46 499			
	Produits constatés d'avance	174						
Total III	176	263 570		221 264				
Total général (I + II + III)	180	679 639		444 571				
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	31 351		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	8 000		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

Certifié conforme à l'original
L'expert Comptable

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: Eurl AEC GAMC		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122021	Exercice N-1 clos le 31122020	
				1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { 215 } services * intracommunautaires { 217 }			214		
				218	399 332	262 427
				222		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224		
	Production immobilisée *			226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation reçues			230	132 002	94 807
	Autres produits			232	531 335	357 234
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			234		
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			236		
	Variation de stock (marchandises) *			238		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			240		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			242	195 523	75 270
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			244	851	812
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	851	246		
	Rémunérations du personnel *			250		
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	6 993	5 990	
Dotations aux amortissements *			254	1 500	1 500	
Dotations aux provisions			256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } 259 { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles } 260			262	69 214	117 198	
	Total des charges d'exploitation (II)			264	274 081	200 769
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	257 254	156 465
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290	29	
	Charges financières (V)			294	988	1 163
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } 347 { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) } 348			300		
				306	63 534	38 529
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			310	192 761	116 773
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			312	192 761	314	
B - RÉSULTAT FISCAL Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			316			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			318		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			322		
	Provisions non déductibles *			324	63 534	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			330		
	Divers * dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés 247 { écarts de valeurs liquidatives sur OPC * } 248			251		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249			998		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44, sexies A)	986		989	
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981		991		
ZFA NG (44 quatuordecies)		345		344		
Zone franche urbaine (44 octies A)		987		127		
dont divers { Créance due au report en arrière du déficit } 346 { Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) } 643 { Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) } 648 { Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) } 649				655		
				645		
				647		
				990		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	256 295	354	
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	256 295	372	

AEC
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 25, avenue des Combattants d'Afrique du Nord
13700 MARIGNANE
498638725 RCS AIX EN PROVENCE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2022
AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 192 760,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	192 760,00 euros
A titre de dividende global à l'associée unique Soit 200,00 euros par part	100 000,00 euros
Le solde	92 760,00 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 310 568,00 euros.

Ce dividende sera mis en paiement dans les deux mois.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 Décembre 2018 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

34 250,00 euros, soit 68,50 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 34 250,00 euros

Exercice clos le 31 Décembre 2020 : Néant

Certifié conforme
La Gérance